



Palaiseau le 23 mars 2022 – pour mise à jour

Monsieur Hassan SABER
49B, avenue Jean Lebas
59100 Roubaix

Objet : Lettre d'engagement pour vacations à l'Ecole polytechnique

Références :

- Décret n°2010-235 du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement.
- Arrêté du 30 août 2011 pris en application des dispositions du décret n°2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement.
- Décision n°1076/EP/DG/SG/DRH du 10 novembre 2016 fixant les montants des indemnités de formation

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous confirmer votre engagement à l'Ecole polytechnique en qualité de vacataire.

Vous effectuerez des vacations pour leS TDs du cours MAP/INF641 (Reinforcement Learning) - AN3 - P2 2021-22 en qualité de Chef de travaux pratiques ou Chargé de formation, dans les conditions suivantes :

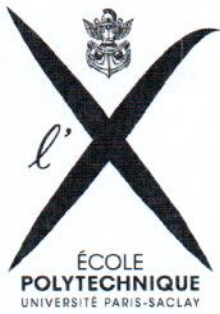
Service/Direction :	DIX
Période :	Janvier 2022
Fréquence et/ou nombre d'heures estimées :	3h de Tds
Tarif horaire brut :	41, 41 € Tarif Doctorant

Les vacations feront l'objet d'un mémoire mensuel de vacation validant la réalisation des heures effectuées, et vous seront payées le mois suivant.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur**, mes salutations distinguées.

Le Directeur de l'Enseignement et de
la Recherche,

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE PARIS
Benoît DEVEAUD
Directeur de l'Enseignement et de la Recherche par interim
Route de Saclay
91128 PALAISEAU Cedex



Palaiseau le 29 janvier 2020

Monsieur Hassan SABER
276 Bis, rue Pierre Legrand
59000 Lille

Objet : Lettre d'engagement pour vacations à l'Ecole polytechnique

Références :

- Décret n°2010-235 du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement.
- Arrêté du 30 août 2011 pris en application des dispositions du décret n°2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement.
- Décision n°1076/EP/DG/SG/DRH du 10 novembre 2016 fixant les montants des indemnités de formation

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous confirmer votre engagement à l'Ecole polytechnique en qualité de vacataire.

Vous effectuerez des vacations de Professeur, dans les conditions suivantes :

Service/Direction :

DEPMAP- GRADUATE
DEGREE

Période :

Janvier 2020

Fréquence et/ou nombre d'heures estimées :

3 heures

Tarif horaire brut

67 €

Les vacations feront l'objet d'un mémoire mensuel de vacation validant la réalisation des heures effectuées, et vous seront payées le mois suivant.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur**, mes salutations distinguées.

Signature :

31.01.2020 -
ÉCOLE POLYTECHNIQUE
Pour le Président et par délégation
YVES LASZLO
Directeur de l'Enseignement et de la Recherche



ATTESTATION

Je soussignée Marion TAUPIN, Responsable du service du personnel de CentraleSupélec, certifie que :

Monsieur SABER Hassan

Est employé en qualité de chargé d'enseignement vacataire conformément au décret n°87/889 du 29/10/1978 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi de vacataires pour l'Enseignement Supérieur (J.O. du 4 novembre 1987).

Date de début d'intervention	Date de fin d'intervention	Type d'activité	Quantité	Total Heures	Montant à payer	Date de traitement de la demande de paiement par SP	Mois de paye	Nom du Vacataire	Prénom du vacataire
10/01/2022	05/04/2022	Epreuve orale	6	6,00	257,16	22/09/2022	oct-22	SABER	Hassan

Attestation établie à la demande de l'intéressé pour valoir ce que de droit.

Gif sur Yvette le, 04 novembre 2022.

La Chef du service du personnel

Marion TAUPIN



Campus de Châtenay-Malabry
Grande Voie des Vignes
F-92 295 Châtenay-Malabry Cedex
Tél : +33 (0)1 41 13 10 00
Fax : +33 (0)1 41 13 10 10

Campus de Gif sur Yvette
Plateau de Moulon
3 rue Joliot-Curie
F-91192 Gif sur Yvette Cedex
Tél : +33 (0)1 69 85 12 12
Fax : +33 (0)1 69851234

Campus de Metz
Metz Technopôle
2 rue Edouard Belin
F-57070 Metz
Tél : +33 (0)3 87 76 47 47
Fax : +33 (0)3 87 76 47 00

Campus de Rennes
Avenue de la Boulaie
C.S. 47601
F-35576 Cesson-Sévigné Cedex
Tél : +33 (0)2 99 84 45 00
Fax : +33 (0)2 99 84 45 99

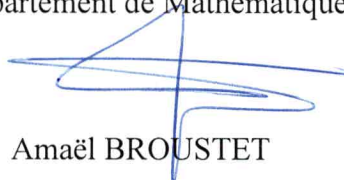
ATTESTATION

Je soussigné, Amaël BROUSTET, Directeur du Département de Mathématiques de l'Université de Lille, atteste que Monsieur Hassan SABER a été recruté en qualité de chargé d'enseignement vacataire pour l'année universitaire 2018/2019, il a effectué :

- 30h td en Licence Physique 2 - module fonctions de plusieurs variables,
- 32h de colles en Licence SESI 1 – Module mathématiques élémentaires
- 8h td en Master 2 Mathématiques et applications parcours Finance computationnelle.

Villeneuve d'Ascq, le 19 décembre 2019

Le Directeur
du département de Mathématiques,



Amaël BROUSTET

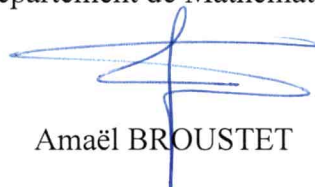
ATTESTATION

Je soussigné, Amaël BROUSTET, Directeur du Département de Mathématiques de l'Université de Lille, atteste que Monsieur Hassan SABER est recruté en qualité de chargé d'enseignement vacataire pour l'année universitaire 2019/2020, il effectuera :

- 16h ETD Licence SESI 1: Colles
- 15h ETD Master 2 Mathématiques et applications parcours Finance computationnelle : TD Introduction aux réseaux de neurones
- 30 ETD PEIP 2 : TD Fonctions de plusieurs variables

Villeneuve d'Ascq, le 19 décembre 2019

Le Directeur
du département de Mathématiques,



Amaël BROUSTET

LYCÉE PRIVÉ OZANAM
Classes Préparatoires ISEN
41 Boulevard Vauban
59046 LILLE cedex

☎ 03.20.30.40.50 – Fax. : 03.20.30.40.51

ATTESTATION

Je soussigné, Laurent DETAVERNIER, Directeur des Classes Préparatoires, certifie que Monsieur Hassan SABER a effectué 48 heures d'interrogations orales de mathématiques, de septembre 2018 à mai 2019 en classe de MPSI (1^{ère} année).

Monsieur Hassan SABER effectuera 48 heures d'interrogations orales de mathématiques de septembre 2019 à mai 2020 en classe de MPSI (1^{ère} année).

Il n'a pas été signé de contrat pour cette fonction d'enseignement, qui fait l'objet d'une rémunération servie par le Rectorat de Lille à titre d'indemnité.

Remis à la demande de l'intéressé,
pour servir et valoir ce que de droit,

Lille, le 09 janvier 2020

Laurent DETAVERNIER
Directeur des classes préparatoires.

LYCEE PRIVÉ OZANAM
CLASSES PREPARATOIRES ISEN
41 Boulevard Vauban
59046 LILLE Cedex
Tél. 03 20 30 40 50

Lille, le 7 janvier 2020

Le Proviseur

A

Monsieur SABER Hassan

Objet :
Attestation d'exercice 2018-2019

Dossier suivi par
Jean Marie TRAPANI
Proviseur

Secrétariat de Direction
M^{me} ZOUBIR Ralhya

Mail : ce.0590121L@ac-lille.fr
Tél. 03 20 88 67 88
Fax : 03 20 88 62 17

Je soussigné, **Monsieur Jean-Marie TRAPANI**, Proviseur du Lycée Général, Technologique et Professionnel BAGGIO atteste que **Monsieur SABER Hassan**, a été recruté en qualité d'intervenant extérieur pour effectuer des heures d'interrogation en Mathématiques pour la classe de CPGE PT dans notre établissement pour l'année scolaire 2018-2019.

Cette attestation est établie pour faire valoir et servir ce que de droit.



Le Proviseur,

Jean-Marie TRAPANI

